

ACTION URGENTE

UN MILITANT ENLEVÉ À BAGDAD

Un militant irakien en faveur de la réforme a été enlevé dans le centre de Bagdad le 27 juin par des hommes en civil. Sa famille et ses amis ignorent où il se trouve, et il est à craindre qu'il ne risque d'être torturé.

Dargham Mahdi al Zaidi, un militant en faveur de la réforme âgé d'une trentaine d'années, a été enlevé le 27 juin au matin alors qu'il marchait dans les rues du quartier de Bab al Sharqi à Bagdad, la capitale du pays. Ses ravisseurs étaient habillés en civil et ils l'auraient forcé à monter à bord d'une voiture avant de démarrer.

Dargham Mahdi al Zaidi participe activement au mouvement en faveur de la réforme en Irak. Le 24 juin, il a pris part à une manifestation sur la place Tahrir à Bagdad, après quoi il aurait été menacé par un agent en civil membre d'un service de sécurité dépendant du bureau du Premier ministre. Cet homme lui aurait déclaré qu'il devait cesser de participer à des manifestations antigouvernementales. La famille et les amis de Dargham Mahdi al Zaidi n'arrivent pas à savoir où il se trouve.

Amnesty International a récemment recueilli des informations sur d'autres manifestants qui ont été torturés ou soumis à d'autres mauvais traitements peu de temps après leur arrestation et pendant leur détention au secret par les forces de sécurité irakiennes.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités d'indiquer si Dargham Mahdi al Zaidi est détenu ou non ;
- exhortez-les à révéler le lieu où il se trouve s'il est détenu et à lui permettre sans délai d'entrer en contact avec ses proches et un avocat ;
- appelez-les à le libérer immédiatement et sans condition s'il est détenu uniquement pour avoir exercé de façon pacifique son droit à la liberté d'expression et de réunion ;
- priez-les instamment de veiller à ce qu'il soit protégé de la torture et des autres formes de mauvais traitements ;
- engagez-les à respecter pleinement le droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique en Irak.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 12 AOÛT 2011. Veuillez passer par les représentants diplomatiques de l'Irak dans votre pays, en demandant que vos appels soient transmis aux personnes suivantes :

Premier ministre et ministre par intérim
de la Défense et de l'Intérieur

His Excellency Nuri Kamil al-Maliki,
Prime Minister
Convention Centre (Qasr al-Ma'aridh)
Baghdad, Irak

**Formule d'appel : *Your Excellency, /
Monsieur le Premier ministre,***

Ministre des Droits humains

His Excellency Mohammad Shayaa
al-Sudani
Convention Centre (Qasr al-Ma'aridh)
Baghdad, Irak

**Formule d'appel : *Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,***

Ministre de la Justice

Hassan al-Shammari
Convention Centre (Qasr al-Ma'aridh)
Baghdad, Irak

**Formule d'appel : *Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,***

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Irak dans votre pays. Merci d'insérer leurs adresses ci-après :
nom – adresse 1 adresse 2 adresse 3 adresse 4 – Fax : numéro de fax – Courriel : adresse électronique – Formule d'appel : formule d'appel

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN MILITANT ENLEVÉ À BAGDAD

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis début février 2011, plusieurs dizaines de milliers d'Irakiens, inspirés par les soulèvements qu'ont connus la Tunisie et l'Égypte, protestent contre la corruption, le chômage et le manque de services essentiels et réclament une meilleure reconnaissance de leurs droits civils et politiques. Dans la région du Kurdistan irakien, des personnes manifestent également contre les deux principaux partis qui dominent la politique locale depuis des décennies.

Les 16 et 17 février, des informations ont fait état des premiers décès, survenus lors de mouvements de protestation à Al Kut, dans la province de Wassit, et à Sulaymaniyah, dans la région du Kurdistan irakien. En février et en mars, l'Irak a été le théâtre de nombreuses manifestations. Le 25 février, date à laquelle a été organisée la « journée de colère » à travers tout le pays, on a enregistré le nombre le plus élevé à ce jour d'arrestations, de morts et de blessés.

Les forces de sécurité ont souvent riposté en recourant à une force excessive, à des balles réelles, à des bombes sonores (qui produisent un très grand bruit mais n'explorent pas) et à d'autres armes pour disperser des protestataires pacifiques, en particulier lors des manifestations organisées dans tout le pays le 25 février, à l'occasion de la « journée de colère ». Vingt personnes, voire davantage, ont été tuées depuis le début des mouvements de protestation en février. Nombre des personnes arrêtées affirment avoir été torturées ou soumises à d'autres mauvais traitements en détention. Des journalistes tentant de couvrir les manifestations et des militants politiques ont été la cible d'agressions ou de menaces.

Amnesty International a récemment publié un rapport intitulé *Days of rage: protests and repression in Iraq* (index AI : MDE 14/013/2011), qui contient des informations sur des violations des droits humains commises lors des mouvements de protestation qui ont touché l'Irak il y a peu de temps.

Nom : Dargham Mahdi al Zaidi

Genre h/f : homme

AU 206/11, MDE 14/035/2011, 1^{er} juillet 2011

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

